



Genève, le 25 novembre 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Votations du 24 novembre 2019: résultats de deux objets après recomptage des votes

Conformément à la décision de la chancelière d'Etat suite aux résultats obtenus hier pour les objets "Pré-du-Stand" et "Les Crêts", le service des votations et élections a procédé ce jour au recomptage de l'ensemble des suffrages sous la surveillance de la commission électorale centrale (CEC).

A l'issue de ce nouveau dépouillement, réalisé intégralement en lecture optique, les [résultats consolidés définitifs suivants](#) ont été validés par la CEC.

Objet n°7 – "Pré-du-Stand"

Sur l'ensemble des bulletins dépouillés, les correctifs suivants ont été apportés:

- vote par correspondance: 6 votes ont été requalifiés négativement;
- vote à l'urne: 18 votes ont été requalifiés négativement.

Au final, l'objet est donc **rejeté** par 9 voix d'écart.

Objet n°8 – "Les Crêts":

Sur l'ensemble des bulletins dépouillés, les correctifs suivants ont été apportés:

- vote par correspondance: 9 votes ont été requalifiés négativement;
- vote à l'urne: 8 votes ont été requalifiés négativement.

Au final, l'objet est donc **rejeté** par 131 voix d'écart.

Sur le fond, le Conseil d'Etat apporte à ce stade les éléments d'analyse suivants:

[Grand-Saconnex – Pré-du-Stand \(objet n° 7\)](#)

Ce sujet très complexe n'a visiblement pas été jugé suffisamment clair par la population. Au vu du résultat extrêmement serré, il apparaît difficile de tirer des enseignements précis sur les raisons du vote en faveur et en défaveur du projet. Les différentes facettes de ce dernier ont sans doute nui à sa lisibilité. Le Conseil d'Etat prend acte de ce refus à une très courte majorité, qui témoigne de la grande sensibilité de la population à un usage parcimonieux de la zone agricole et du respect de celle-ci.

Le Conseil d'Etat va immédiatement plancher sur les solutions qui pourraient être trouvées

pour accueillir le pôle football, sachant que le site de Balexert demeure la seule option retenue pour le futur cycle d'orientation. La réalisation d'un nouveau cycle apparaît, en regard de ce qui précède, indispensable compte tenu de la forte hausse des effectifs prévue dès 2021. Les autorités demeurent soucieuses de développer un nouveau projet de pôle football, qui prendra néanmoins du retard. Dans l'intervalle, elles resteront attentives à garantir des conditions d'entraînement acceptables pour les centaines de juniors concernés.

Petit-Saconnex – Les Crêts (objet n° 8)

Le Conseil d'Etat prend acte du refus de ce projet de modification des limites de zones au Petit-Saconnex, qui reflète la préoccupation de la population pour la qualité du développement territorial, en particulier en milieu urbain.

Les résultats de la votation de ce dimanche montrent que la population tient encore au développement du canton. Mais visiblement, la trop faible qualité des réalisations, notamment en zone villa, a entamé la confiance de la population sur le développement des nouveaux quartiers.

Le Conseil d'Etat fait sienne l'exigence de qualité qui transparaît dans le vote de la population. Il poursuivra son action vers une maîtrise renforcée du développement pour que les projets puissent répondre de manière plus visible à cet enjeu qualitatif. Le Conseil d'Etat veillera bien entendu à mettre cet élément au centre de ses décisions. Il s'engage à travailler avec tous les acteurs pour maintenir un dialogue ouvert et constructif au service d'un contrat territorial partagé.

Pour toute information complémentaire:

- **Sur Pré-du-Stand:** M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 078 674 69 95.
- **Sur Les Crêts:** M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, en contactant Mme Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DT, T. 076 304 20 66, pauline.desalis@etat.ge.ch.